



2019

 RAPPORT ANNUEL



Fédération
des acteurs de
la solidarité

NORMANDIE

SOMMAIRE

Rapport moral

Rapport d'activité

Vie associative.....	8
• Les instances de gouvernance	8
• Les délégations départementales.....	12
• Les adhérents en Normandie.....	13
• L'équipe salariée	15
Représentation du réseau et partenariats	16
• Les instances nationales	16
• Les instances régionales	16
• Un focus sur quelques partenariats	18
Animation du réseau	21
• L'hébergement et le logement.....	22
• Les SIAO en Normandie	23
• Les violences intrafamiliales.....	25
• L'emploi / l'Insertion par l'Activité Economique.....	27
• Les réfugiés - migrants.....	28
• L'intervention sociale.....	29
Participation des personnes accueillies / accompagnées.....	30
• Le Conseil Régional des Personnes Accueillies / Accompagnées	30
• Les projets portés par la Fédération Normandie.....	31
• Dire et réagir ensemble.....	32
Perspectives 2020.....	33
• Lancement de nouvelles commissions	33
• Lancement de SEVE Emploi en Normandie.....	33
• Développement de la participation au sein de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté	33

Rapport financier

Bilan 2019	36
Compte de résultat 2019	37

Annexes

Glossaire.....	40
Autres annexes sur demandes	



Rapport moral



2019



Rapport moral

Nous sommes touchés par une crise sanitaire sans précédent, avec de lourdes conséquences pour les personnes en situation d'exclusion et les associations qui les accompagnent.

Cette situation inédite a mis en exergue un certain nombre de difficultés auxquelles nous sommes confrontés tous les jours et cela depuis des années maintenant : disparités entre les territoires, manque de reconnaissance de notre secteur...

Je souhaite avant tout souligner et insister sur ce que la crise a mis en avant, à savoir ce qui fait la **FORCE DE NOTRE FEDERATION** : la solidarité, l'investissement et l'engagement des professionnels, la capacité d'adaptation des structures et la réactivité dans la réponse aux besoins des personnes accompagnées. L'action des associations a été exemplaire et vitale pour les plus fragiles : maintien de l'accueil et de l'accompagnement, ouverture de capacités d'accueil supplémentaires, mise en place de mesures de confinement, développement de partenariats notamment avec les acteurs du soin.

Durant cette période difficile, la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie s'est pleinement mobilisée dans l'accompagnement de ses adhérents et leur représentation auprès des autorités locales. Au niveau national, un dialogue permanent s'est engagé avec le Ministre du logement permettant d'obtenir la prolongation de la trêve hivernale et la suspension des expulsions locatives, l'ouverture de près de 20 000 places de mise à l'abri ou encore le principe du versement d'une prime pour les salariés en poste, financée par l'Etat. La forte mobilisation des adhérents lors des Délégations Départementales et réunions de Bureau a permis d'enrichir ce plaidoyer national.

Les conséquences sociales et économiques de l'épidémie sont maintenant devant nous : l'augmentation du chômage de masse, du taux de pauvreté, des impayés de loyers, des difficultés d'accès au logement, les risques de remise à la rue des publics hébergés pendant la crise. C'est pourquoi nous devons rester vigilants, réactifs, soudés et motivés. Je ne doute pas que nous arriverons à relever ces nouveaux défis qui nous attendent dans les semaines et mois à venir.

Je suis convaincu de l'intérêt, la pertinence et la plus-value de notre secteur associatif dans la mise en place des politiques publiques pour les personnes que nous accompagnons. **Qui d'autre que nous peut aujourd'hui porter cette parole ? Qui d'autre que nous peut initier, promouvoir de nouveaux projets ?**

Après la crise sanitaire, nous serons touchés par une crise économique extrêmement violente. Il nous faudra y faire face et nous ne pourrons pas le faire chacun recroquevillé sur soi. C'est ensemble, unis au sein de la Fédération des acteurs de la solidarité, mais aussi avec les autres têtes de réseaux, que nous apporterons les réponses les plus pertinentes à ceux et celles qui en ont le plus besoin.

En effet, quelle association en Normandie peut aujourd'hui dire qu'elle ne sera pas touchée par une convergence tarifaire aveugle, un discours nous rappelant l'importance de faire des économies ? Comment rappeler l'importance du respect des conditions d'accueils dignes, du respect des valeurs portées par la FAS qui nous rassemblent aujourd'hui ?

Pour que cette parole de notre secteur associatif soit entendue, il faut qu'elle soit forte, qu'elle soit portée de manière commune par chaque adhérent. Il faut qu'elle soit portée par une fédération qui ne soit pas fragilisée. Alors oui, le sujet des cotisations reviendra sur la table de manière régulière. Je suis le premier à me dire : quelle est la plus-value de l'adhésion à la FAS Nationale ou régionale ? Mais, au travers de la crise que nous traversons, il a été rappelé à chacun de nous que la plus-value est réelle, importante. Elle ouvre avec les services de l'Etat et de tarification un dialogue plus respectueux.

Revenons à l'année 2019 qui a été particulièrement riche. Je souhaite revenir sur trois événements marquants :

- La généralisation des CPOM (**Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens**) :

La loi « ELAN » du 23 novembre 2018 a rendu obligatoire la conclusion de CPOM pour les gestionnaires de CHRS. Afin d'accompagner au mieux les adhérents, la Fédération Normandie a proposé 3 sessions de formation qui ont permis de former 17 structures adhérentes, soit 35 salariés (directeurs, responsables administratif et financier, **comptables...**) et 6 administrateurs.

- La circulaire OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) - SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation)

32 associations de solidarité, dont notre Fédération, ont déposé un **recours devant le Conseil d'État** en mettant en avant deux points :

- La remise en cause du principe d'inconditionnalité de l'accueil dans l'hébergement ;
- Une atteinte grave à la protection des données personnelles et individuelles des personnes sans domicile fixe hébergées.

Malgré un rejet du recours par le Conseil d'Etat, nous pouvons nous féliciter de cette mobilisation. Elle a permis de clarifier des points essentiels relatifs aux craintes des associations qui constatent chaque jour une remise en cause **du droit à l'hébergement des personnes sans-abri** exilées :

- Le Conseil d'Etat rappelle que les informations communiquées par les 115/SIAO à l'OFII sur les demandeurs d'asile ne peuvent pas être utilisées pour remettre en cause leur accueil dans l'hébergement d'urgence généraliste.
- Le Conseil d'Etat réaffirme le respect du principe d'inviolabilité du domicile reconnu dans le cadre de la « circulaire Collomb ».

- Le colloque national « Violences intrafamiliales et Justice »

Ce colloque a été très riche en échanges et en enseignements. Il a rassemblé 250 participants : **professionnels du monde associatif, du milieu hospitalier, de la Justice, de l'Etat et des collectivités.** L'intervention de psychologues, sociologues et procureurs de la République ont permis de poser le cadre de ces violences qui touchent les femmes, les hommes et les enfants. Le principal temps fort a été la présentation du modèle espagnol par un magistrat de Saragosse. Grâce aux travaux menés, la Fédération Normandie a apporté sa contribution au Grenelle des Violences conjugales. Là aussi, le travail effectué par cette commission est remarquable. Celle-ci a **fédéré beaucoup d'associations adhérentes.** Elle a permis de montrer une image partenariale stable, fiable, importante en Normandie. Je veux ici une nouvelle fois remercier chaque participant à cette commission pour son travail, son investissement et la conviction individuelle et commune que chacun a pu démontrer.

Enfin je ne peux terminer mon propos sans remercier vivement :

- Les Vice-présidentes et Vice-présidents, Léonard, Éric, Stéphane et Jean-François, qui tout au long de cette année ont animé et fait vivre notre Fédération au sein de leur département.
- Merci également à Béatrice et Sandrine, pour leur implication et leur aide précieuse.
- Merci à Olivier, Trésorier adjoint qui a accepté de prendre le relai de Gilles en son absence. Et qui a fait un travail peu visible mais indispensable.
- En fait, je tenais à remercier tous les membres du Bureau **et du Conseil d'Administration**.
- Merci aux animateurs et animatrices des différentes commissions.
- Merci aux deux salariées de notre Fédération.
- Mais surtout merci à VOUS, les adhérents, sans qui la Fédération Normandie, NOTRE fédération ne serait pas **vraiment la même...**



Rapport d'activité



2019



✳ Les instances de gouvernance

Statutairement, la Fédération des Acteurs de la Solidarité Normandie est administrée par un Conseil d'Administration d'au moins 14 membres et au plus de 30 membres :

- Collège « Administrateur bénévole » : de 5 à 10 membres
- Collège « Salarié » : de 5 à 10 membres
- Collège « Personne accompagnée » : de 2 à 5 membres
- Collège « Travailleur social / Intervenant social » : de 2 à 5 membres

Pour l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2019, dans le cadre du renouvellement des administrateurs sortants ou démissionnaires, **un appel à candidature a été lancé afin d'élire** treize personnes. La Fédération des Acteurs de la Solidarité Normandie a reçu 9 candidatures, toutes les personnes ont été élues.

Le Conseil d'Administration est constitué de 27 membres :

- 10 personnes au collège « Administrateur bénévole »,
- 9 personnes au collège « Salarié »,
- 3 personnes au collège « Personnes Accompagnée »,
- 5 personnes au collège « Intervenant social ».

Le Bureau est constitué de 11 membres.

Membres du Bureau

Fonction	NOM Prénom	Collège	Structure	Date d'élection
Président	LEFEBVRE Fabrice	Salarié	Association Femmes	06/06/2018
Vice-présidente	BAAL Béatrice	Administrateur bénévole	FADS Rouen Maromme	14/06/2019
Vice-présidente	GALERNE Sandrine	Salarié	ADAEA (La Pause)	27/04/2017
Vice-président de Seine-Maritime	BOUFLET Éric	Administrateur bénévole	CDS et ONM	27/04/2017
Vice-président de l'Eure	NZITUNGA Léonard	Salarié	L'Abri	27/04/2017
Vice-président du Calvados	VILLETTE Jean-François	Administrateur bénévole	Association Revivre	14/06/2019
Vice-président de la Manche	MALHERBE Stéphane	Salarié	ADSEAM	27/04/2017
Trésorier	HOUIS Gilles	Salarié	ONM	06/06/2018
Trésorier adjoint	ADAM Olivier	Salarié	Emergence-s	14/06/2019
Secrétaire général	ORDRÉNOU Olivier	Salarié	Carrefour des Solidarités	06/06/2018
Secrétaire adjoint	GOOLAUP Darmanand	Personne Accompagnée	FADS Rouen Maromme	14/06/2019

Autres membres du Conseil d'Administration		
NOM Prénom	Structure	Date d'élection
Collège « Administrateur bénévole »		
CALDAIROU Jean-Pierre	Association des Amis de Jean Bosco	14/06/2019
CARRER Evelyne	Association Femmes	27/04/2017
DANIELIAN Evelina	Fondation Armée du Salut Louviers	14/06/2019
DE BAGNEAUX Jean	Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte	14/06/2019
DELAUNAY Lucien	Emergence-s	06/06/2018
DEVIEILHE Dominique	Itinéraires	06/06/2018
GAZEAU Louis-Marie	Le Prépont	27/04/2017
Collège « Salarié »		
COUTELLIER Ludovic	Fondation Armée du Salut Rouen Maromme	27/04/2017
GODET Jean-Luc	Itinéraires	06/06/2018
Collège « Personne accompagnée »		
AIT ALI Anissa	Association Femmes	06/06/2018
GUEYE Mansour	Fondation Armée du Salut Rouen Maromme	14/06/2019
Collège « Intervenant social »		
BOULET Anaëlle	Association des Amis de Jean Bosco	06/06/2018
HULBERT Nicolas	Fondation Armée du Salut Rouen Maromme	06/06/2018
LAURENT Sylvain	Œuvre Normande des Mères	14/06/2019
LEVIEUX François-Xavier	Fondation Armée du Salut Louviers	06/06/2018
PARMENTIER Matthieu	L'Abri	06/06/2018



Réunions statutaires



En 2019, les instances statutaires (Assemblée Générale, Conseil d'Administration et Bureau) se sont réunies 7 fois :

Réunion	Date	Quorum	Principaux points à l'ordre du jour
Bureau	01/02	10 présents ou représentés sur 12	<ul style="list-style-type: none"> - Validation de la « fiche missions du – de la - Vice-président-e départemental-e » ; - Validation du projet d'accompagnement DLA* ; - Point sur les cotisations et contributions régionales 2018 ; - Ordre du jour du prochain CA*.
Conseil d'Administration	08/03	19 sur 20	<ul style="list-style-type: none"> - Point sur les délégations départementales, les commissions, le CRPA* ; - Point sur les représentations ; - Point sur le projet d'accompagnement DLA ; - Préparation de l'AG* ; - Questions diverses.
Conseil d'Administration	26/04	15 sur 20	<ul style="list-style-type: none"> - Echanges autour des actualités ; - Validation des comptes 2018 ; - Point RH* ; - Questions diverses.
Assemblée Générale et Conseil d'Administration	14/06	AG : 22 sur 35 CA : 21 sur 27	<p>AG :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport moral et Rapport d'activité : présentation, débats et vote ; - Rapport financier : présentation des comptes 2018, débats et vote, budget prévisionnel 2019 ; - Election des membres du Conseil d'Administration ; <p>CA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Election des membres du bureau et calendrier du 2nd semestre 2019.
Bureau	18/09	8 sur 11	<ul style="list-style-type: none"> - Point financier : validation des budgets prévisionnels 2019 et 2020 ; - Point RH ; - Point d'actualité sur les SIAO* ; - Ordre du jour du prochain Conseil d'Administration ; - Questions diverses.
Conseil d'Administration	11/10	14 sur 27	<ul style="list-style-type: none"> - Retour sur le bureau du 18 septembre 2019 ; - Validation du budget prévisionnel et point financier ; - Point sur les délégations départementales, les commissions, le CRPA ; - Point sur les représentations ; - Présentation du dispositif SEVE Emploi.
Bureau	27/11	8 sur 11	<ul style="list-style-type: none"> - Point financier ; - Point RH ; - Point sur les actions / projets ; - Point sur les représentations / partenariats ; - Questions diverses.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

* Les délégations départementales

Suite à la fusion du 27 avril 2017, la Fédération a souhaité renforcer le rôle des Délégations départementales afin de rester au plus près des préoccupations des territoires.

Les délégations sont animées par les Vice-Présidents départementaux, en lien avec la Déléguée Régionale. **Chaque délégation dispose d'un mode de fonctionnement propre, validé par les membres du groupe et formalisé dans une charte de fonctionnement.**

Les objectifs des réunions départementales sont multiples :

- Favoriser l'interconnaissance et la coopération ;
- Débattre des sujets d'actualité et échanger sur les pratiques ;
- Être force de propositions et/ou décider de positions et d'actions communes à l'échelon départemental ;
- Organiser les représentations au sein des instances locales et départementales ;
- Préparer les réunions du Bureau et du Conseil d'administration de la Fédération, ainsi que les travaux des différentes commissions thématiques, ...

Les Délégations sont ouvertes à l'ensemble des acteurs : salariés, travailleurs sociaux, administrateurs et personnes accompagnées.

En 2019, les Délégations se sont réunies :

- 1 fois sur le département du Calvados : le 06 décembre. **Lors de l'Assemblée Générale du 14 juin 2019, un nouveau Vice-Président a été élu : Monsieur Jean-François VILLETTE, Président de l'Association Revivre. Cette rencontre a permis de faire un point sur le fonctionnement de la Délégation Départementale et de faire un tour d'actualités des structures du territoire.**
- 4 fois sur le département de la Seine-Maritime : le 16 janvier, le 14 mars, le 24 avril et le 12 décembre avec un point central le PDALHPD* 76 et la transformation de l'offre d'hébergement sur le territoire.
- 2 fois sur le département de l'Eure : le 6 août et le 9 octobre. La première rencontre a permis de travailler sur la feuille de route de la Délégation Départementale, de présenter la formation « Développement du Pouvoir d'Agir » et de faire un tour des actualités. La seconde a permis entre autres d'accueillir le nouveau directeur de l'Association ALFA et d'échanger autour des CPOM*.
- Plusieurs fois sur le département de la Manche : les réunions sont « informelles » ou intégrées aux réunions du SIAO*.

**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*

✳ Les adhérents en Normandie

Au 31 décembre 2019, la Fédération compte 29 structures adhérentes ayant leur siège social en Normandie :

- 9 sur le département du Calvados : Association du Foyer Jacques Cornu, Association Itinéraires, CCAS Caen, Association des Amis de Jean Bosco (AAJB), Advocacy Normandie, Association **Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adulte (ACSEA)**, Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes de l'agglomération caennaise (CLLAJ), Association Revivre, Association Vie et Partage ;
- 3 sur le département de l'Eure : Association Départementale pour l'Aide à l'Enfance et aux Adultes en difficulté (ADAEA), **Association L'Abri**, **Association Locale pour la Formation et l'Adaptation socio professionnelle de Vernon (ALFA)** ;
- 5 sur le département de la Manche : **Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de la Manche (ADSEAM)**, **Association Femmes**, Association Le Prépont, CCAS Saint-Lô, CCAS Cherbourg ;
- 1 sur le département de l'Orne : ACI développement ;
- 11 sur le département de Seine-Maritime : Accueil Solidarité de l'Agglomération d'Elbeuf (ASAE), **Association Femmes et Familles en Difficulté (AFFD)**, **Œuvre Normande des Mères (ONM)**, Comité d'Action et de Promotion Sociales (CAPS), Association des Amis et Compagnons d'Emmaüs de la Communauté de Notre Dame de Bondeville, Carrefour des solidarités (CDS), Association Garantie Logement de l'agglomération de Rouen (AGL), CCAS Rouen, Emergence-s, GCSMS SIAO Seine-Maritime, Inseraction.

La Fédération compte également plusieurs établissements appartenant à 5 structures nationales : **Adoma (établissements dans le Calvados, l'Eure et la Seine-Maritime)**, Coallia (établissements dans la Seine-Maritime et l'Orne), **Fondation de l'Armée du Salut (FADS) (trois établissements à Rouen-Maromme, Le Havre et Louviers)**, Groupe SOS Solidarité (un établissement à Rouen) et Le Refuge (établissement en Seine-Maritime).

Les adhésions en 2019 :

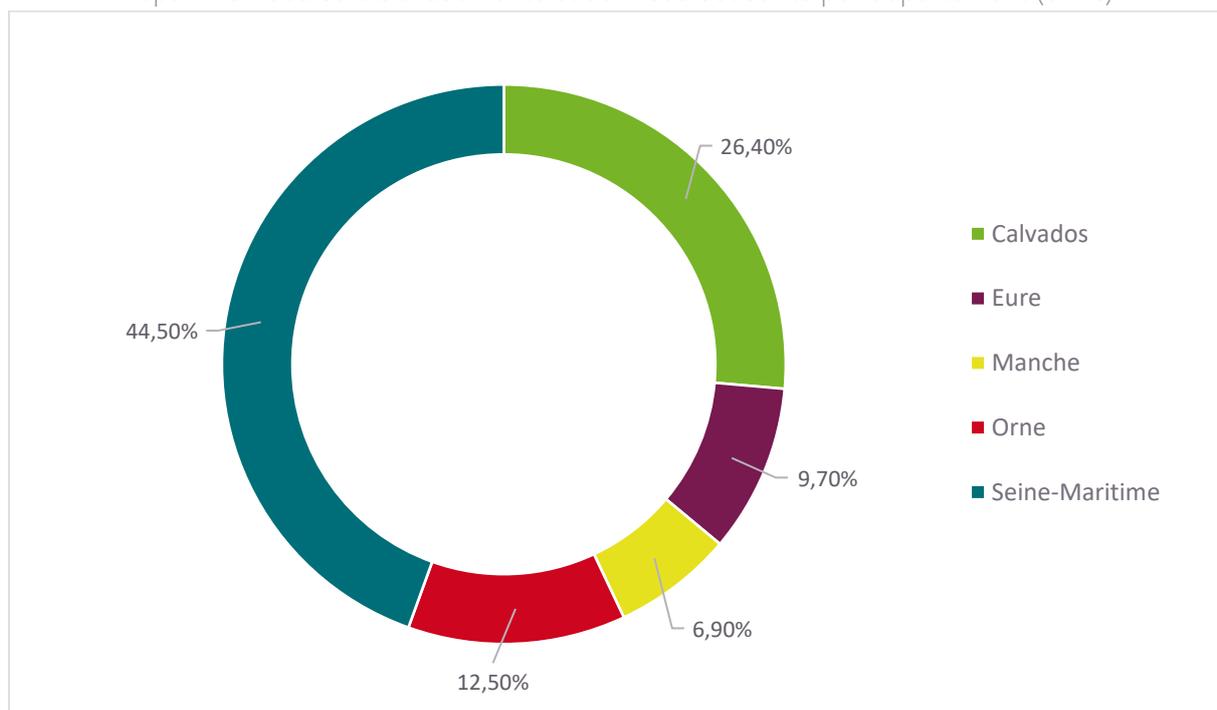
- Le Refuge : **Reconnue d'Utilité Publique, la Fondation Le Refuge a pour objet de prévenir l'isolement et le suicide des jeunes LGBT+*, de 18 à 25 ans, victimes d'homophobie ou de transphobie et en situation de rupture familiale.** La délégation de Seine-Maritime est ouverte depuis Mars 2017.

Les démissions en 2019 :

- Habitat et Humanisme Calvados.

- La Fédération Normandie compte au total 34 structures adhérentes et 80 établissements.
- Elle représente 91% des structures gestionnaires de CHRS en Normandie. Seules deux structures ne sont pas adhérentes.
- Elle représente 100% des structures gestionnaires des SIAO.

Répartition des 80 établissements et services cotisants par département (en %)



* L'équipe salariée

Au 31 décembre 2019, l'équipe salariée est composée de deux personnes :

- Madame Aurélie MOREAU, Déléguée régionale : recrutée en CDI* en septembre 2015 en qualité de Chargée de mission de la FNARS* Haute-Normandie puis promue Déléguée Régionale Normandie en septembre 2016.
- Madame Jessica BARBET, Chargée de mission : recrutée en CDD* de juin 2019 à décembre 2019, **afin de renforcer l'équipe sur les différents projets en développement**. Le poste est passé en CDI à compter du 1^{er} janvier 2020.

En 2019, plusieurs mouvements de personnel sont intervenus :

- Démission de Madame Charlotte MARTINS le 17 mai 2019, Assistante administrative en CDI depuis septembre 2016 ;
- Recrutement de Madame Tatiana SYLLA en qualité de Chargée de projet : CDD du 24 avril au **27 juin 2019 afin d'organiser le colloque national « Violences intrafamiliales et Justice »**.

La Fédération des acteurs de la solidarité Normandie les remercie pour leur implication et leur souhaite une bonne continuation.

**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*

Représentation du réseau et partenariats

* Les instances nationales

Entité	Instance	Titulaire	Suppléant
FAS Nationale	Conseil des régions	Fabrice LEFEBVRE	Béatrice BAAL
			Sandrine GALERNE
	Conseil d'Administration	Fabrice LEFEBVRE	
	Siège-Région	Aurélie MOREAU	Jessica BARBET
	Groupe national CPOM	Jean-Luc GODET	Léonard NZITUNGA
	GAN Emploi	Antony GUYON	
	GAN Réfugiés-Migrants	Olivier ORDRENOU	
		Valérie LE FOLL	
GAN Santé	Thierry LARCHER		
GAN Intervention Sociale	François-Xavier LEVIEUX		

* Les instances régionales

Entité	Instance	Titulaire	Suppléant
Agence Régionale de Santé	CRSA - Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie	Léonard NZITUNGA	Fabrice LEFEBVRE
	Commission Médico-Sociale de la CRSA		Éric BOUFLET
	Commission Appel à Projet Médico-Social	Jean DE BAGNEAUX	
		Ndeye Combaye NIANG (personne ressource CRPA)	
PRAPS - Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins des personnes les plus démunies	Léonard NZITUNGA		
CESER - Conseil Economique, Social et Environnemental Régional	Assemblée plénière	Philippe TESSIER	
	Commission 1 : Formation/Insertion professionnelle/Emploi		
	Commission 2 : Développement humain/Qualité		

Entité	Instance	Titulaire	Suppléant
DREAL - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	CRHH - Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement Bureau du CRHH	Léonard NZITUNGA	Dominique DEVIEILHE
	CHAL - Commission Hébergement et Accès au Logement		
DIRECCTE - Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi	Stratégie Régionale - IAE	Olivier ADAM	
	Comité de pilotage EDEC IAE	Antony GUYON	
Préfecture de Normandie	Stratégie pauvreté - GT Participation	Aurélie MOREAU	
	Stratégie pauvreté - GT Hébergement-Logement (Animation)	Aurélie MOREAU	
		Fabrice LEFEBVRE	
Pôle Emploi	Accord Cadre IAE	Antony GUYON	
Région / CRESS - Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire	Conférence Régionale de l'ESS	Lucien DELAUNAY	
DLA - Dispositif Local d'Accompagnement	Comité d'Appui IAE	Antony GUYON	
	Comité de pilotage DLA Régional	Représentation tournante avec les autres réseaux	
ORS - Observation Régional de la Santé CREAI - Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations	Conseil d'Administration	Sandrine GALERNE	
	Copil Habitat Inclusif	Valérie VAUGEOIS	
Collectif ALERTE	Animation	Fabrice LEFEBVRE	Éric BOUFLET
		Aurélie MOREAU	
GRAPI	Conseil d'Administration – Présidence	Olivier ADAM	
NEO – Normandie Etude Observation	Comité de suivi	Jessica BARBET	Aurélie MOREAU
	Groupe Pauvreté - Précarité	Jessica BARBET	Aurélie MOREAU
ARRFIS - Association Régionale de Recherche et de Formation à l'Intervention Sociale	Conseil d'Administration	Fabrice LEFEBVRE	

✳ Un focus sur quelques partenariats

CRESS* Normandie (DLA* régional) - Note de conjoncture :

Rédactrices : Aurélie MOREAU et Jessica BARBET.

En novembre 2019, la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie est sollicitée par la CRESS Normandie, en qualité de tête de réseau, afin de produire une “note de conjoncture”. Les objectifs sont les suivants :

- Identifier d'éventuels besoins d'accompagnement collectif ;
- Améliorer la compréhension par les chargés d'accompagnement DLA des problématiques rencontrées par les acteurs du secteur AHI* afin d'améliorer la qualité des accompagnements individuels à venir ;
- Identifier des thématiques communes à plusieurs secteurs et permettre d'engager des accompagnements collectifs inter-sectoriels ;
- Mieux distinguer les thématiques d'accompagnement déjà « couvertes » par l'offre de service de la Fédération de celles sur lesquelles le besoin est peu ou pas couvert.

Pour alimenter cette note, la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie a interrogé un échantillon d'adhérents via un questionnaire en ligne et les délégations départementales programmées sur cette période. Le document est envoyé à la CRESS Normandie le 22 janvier puis présenté le 05 février 2020. Une rencontre inter-réseau sera programmée courant 2020 afin d'identifier les thématiques communes.

 *Sur demande - Annexe 1 – Note de conjoncture*
**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*

DRDJSCS* / ARS* – Prévention de la radicalisation

Contributeurs : Fabrice LEFEBVRE, Éric BOUFLET et Aurélie MOREAU.

En janvier 2019, la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie est sollicitée par la DRDJSCS, dans le cadre d'un partenariat avec l'ARS, afin de répondre à un questionnaire permettant d'identifier les besoins des adhérents gestionnaires de CHRS* sur le thème de la prévention de la radicalisation.

Après validation par le bureau et sollicitation des adhérents, le questionnaire est retourné à la DRDJSCS le 08 février, faisant état des besoins suivants :

- Information / formation d'ordre général. Repérage et actions à mener auprès d'une personne en cours de radicalisation. Comment ne pas tomber dans l'excès, la peur ?
- Interlocuteur privilégié en cas de questionnement par rapport à des comportements suspects ou interrogations diverses liées à ce thème – avec la possibilité d'appeler et rester anonyme.

Suite à ces remontées, trois rencontres (le 14 mars, le 24 mai et le 12 juillet) ont eu lieu ainsi que de nombreux échanges mails **entre la DRDJSCS, l'ARS et la FAS Normandie afin d'organiser** une journée régionale sur le thème de la prévention de la radicalisation à destination des CHRS et associations gestionnaires.

La journée s'est déroulée le 26 septembre. Près de 80 personnes du sanitaire, de la justice et du social étaient inscrites (*le nombre de participants à l'évènement a été impacté par l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen ce même jour*).

Une réunion de bilan s'est déroulée le 16 décembre. Par la suite, les sessions d'information organisées par l'ARS à destination des établissements de santé publics et privés, ont été ouvertes aux adhérents de la FAS Normandie.

 *Sur demande - Annexe 2 – Programme de la journée*
**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*

Collectif ALERTE

Co-animateur : Fabrice LEFEBVRE

Depuis des années, la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie coanime **avec l'URIOPSS*** le Collectif ALERTE. **En 2019, le collectif s'est réuni** 5 fois : le 25 janvier, le 1^{er} avril, le 3 juin, le 16 septembre et le 29 novembre 2019.

Au-delà des sujets internes (organisation du collectif et priorités d'action), du partage d'informations entre les participants, le fil rouge du Collectif ALERTE a été le suivi de la déclinaison sur le territoire normand de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Stratégie pauvreté - Groupe de travail « Accompagnement des familles dans l'hébergement / le logement, maraudes mixtes »

Co-animatrice : Aurélie MOREAU.

La Fédération des acteurs de la solidarité Normandie a été désignée par la DRDJSCS pour coanimer ce groupe de travail avec le Groupe SOS. En 2019, il **s'est réuni** 3 fois : le 13 juin, le 25 septembre et le 25 novembre.

Après une première phase de connaissance des structures, le groupe a travaillé en ateliers sur les thématiques suivantes :

- **La question des maraudes et de l'aller vers : articulation entre les différentes maraudes et lien avec les accueils de jour.**
- **Qu'est-ce que l'on attend par « Logement d'abord » ? Et les conditions de réussites.**
- **Quelles limites pour les CHRS avec l'évolution de la typologie des publics ? Que seront les CHRS de demain ?**

A partir des travaux réalisés, **la rédaction d'une** feuille de route régionale a été commencée.

La coanimation du groupe passe également par :

- **Une présentation de l'avancée des travaux en conférence régionale le 2 juillet 2019 ;**
- La participation aux réunions des référents Etat / animateurs régionaux : le 27 mai, le 02 octobre, le 04 décembre ;
- Des échanges réguliers / rencontres avec le Commissaire à la lutte et à la prévention contre la pauvreté.

Animation du réseau

L'animation du réseau s'organise par grandes thématiques qui sont au cœur des préoccupations des adhérents. Cette animation a pour but de créer des lieux de rencontre privilégiés entre tous les acteurs de la Fédération Normandie : administrateurs, salariés cadres et non cadres, et personnes accompagnées. Ces lieux **permettent d'échanger autour de l'actualité et d'élaborer les positionnements de la Fédération, en lien avec le Conseil d'Administration et le Bureau.** Ils peuvent prendre plusieurs formes : commissions, groupes de travail, formation.

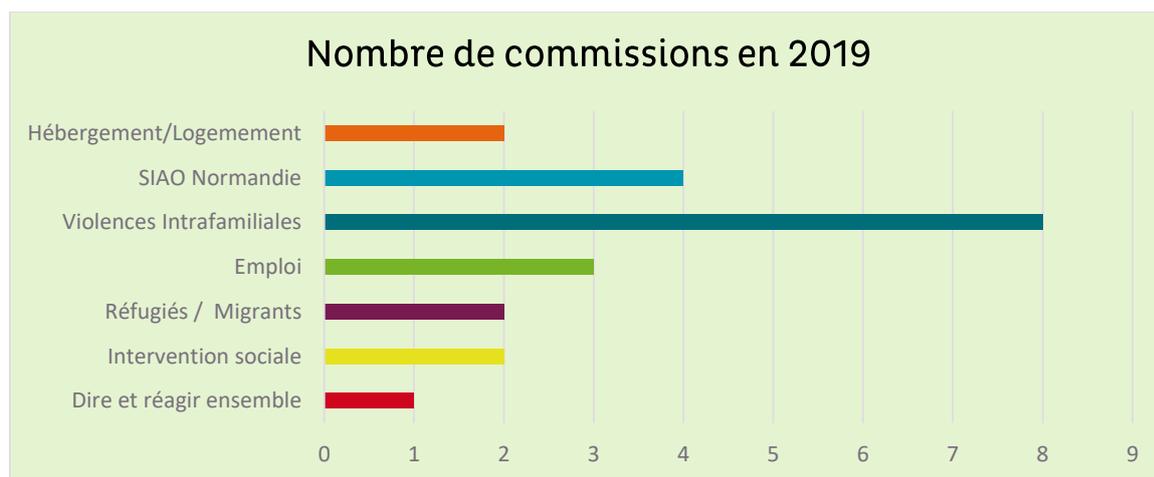
Zoom sur les commissions

Les commissions sont des moments importants puisqu'elles permettent la rencontre des adhérents pour :

- Être informé,
- Echanger sur les pratiques et découvrir des initiatives « innovantes »,
- Co-construire et mutualiser,
- **Contribuer à l'élaboration de positions communes.**

En 2019, la Fédération a animé 7 commissions thématiques :

- Hébergement / Logement
- SIAO Normandie
- Violences Intrafamiliales
- Emploi
- Réfugiés-Migrants
- Intervention sociale
- Dire et réagir ensemble





La thématique « Hébergement / Logement » est le cœur de métier de la Fédération des acteurs de la Solidarité Normandie.

En 2019, deux réunions ont été organisées autour de la tarification des CHRS* :

- Le 10 juillet, sur les procédures contradictoires : suite aux dialogues de gestion, les CHRS ont reçu entre le vendredi 05 juillet et le mardi 09 juillet les propositions de modification budgétaire **communiquées par l'autorité de tarification (DRDJSCS* et/ou DDCS*)**. A réception, les structures disposaient **d'un délai de 8 jours** pour faire connaître leur éventuel désaccord ; Les objectifs de la réunion ont été de :
 - o Faire un état des lieux individuel des propositions reçues et points de désaccord ;
 - o Définir une stratégie commune en fonction des remontées.
- Le 13 septembre, sur le bilan et les suites à donner aux procédures contradictoires. **D'autres sujets d'actualité ont été abordé : les CPOM, les points de blocage ENC* et la circulaire OFII*-SIAO.**

Plusieurs événements sont venus **bousculer l'actualité en 2019** :

1. La généralisation des CPOM¹-CHRS

La loi « ELAN* » du 23 novembre 2018 a rendu obligatoire la conclusion de contrats pluriannuels **d'objectifs et de moyens entre les gestionnaires de CHRS et les services de l'Etat d'ici le 1^{er} janvier 2023**. Un arrêté a été publié le 25 octobre 2019 fixant un cahier des charges du CPOM CHRS **ainsi qu'un modèle de contrat**.

Afin d'accompagner au mieux les adhérents sur le territoire, la Fédération Normandie a proposé 3 sessions de deux jours de formation entre décembre 2019 et mars 2020. Organisées en région et dispensées par Arnaud VINSONNEAU, Cabinet Jégard, ces 3 sessions ont permis de former 17 structures adhérentes, soit 35 salariés (directeurs, responsables administratif et financier, **comptables...**) et 6 administrateurs.

2. **La transformation de l'offre dans le cadre du PDALHPD de Seine-Maritime**

Fin 2019, la DDCS de Seine-Maritime **a mis en place des réunions afin de préparer la mise en œuvre d'une nouvelle offre d'hébergement sur le département**. Lors de ces réunions, la DDCS 76 a demandé aux opérateurs de transmettre des listes nominatives comportant des informations diverses dont la situation administrative des personnes hébergées et de celles sur les **listes d'attente**. Les objectifs de la DDCS 76 étant **d'avancer sur la mise en œuvre du Logement d'Abord en augmentant les sorties des dispositifs d'hébergement vers du logement et donc de répondre aux exigences de l'Etat sur un critère principal : la fluidité**.

¹ CPOM – Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

Le 20 janvier 2020, les associations **gestionnaires de l'hébergement en Seine-Maritime** ont envoyé un courrier co-signé de la vice-présidente et du vice-président départemental « Seine-Maritime » de la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie. Ce courrier a été adressé à la DDCS de Seine-Maritime afin d'argumenter sur le refus de transmission des listes nominatives (contraire à la réglementation relative à la protection des données individuelles) et de dénoncer le non-respect de l'accueil inconditionnel dans la nouvelle configuration de l'offre d'hébergement. En parallèle, la Fédération, au niveau national, a interpellé le Ministre chargé de la ville et du logement : Julien Denormandie.

Le 24 janvier 2020, la DDCS de Seine-Maritime abandonne la demande des listes nominatives et retire la transformation de l'offre telle que prévue initialement. Un calendrier est donc fixé avec les associations gestionnaires de l'hébergement pour travailler sur la fluidité et l'augmentation des sorties vers le logement.

 *Sur demande - Annexe 3 – Programme de la formation CPOM et synthèse des évaluations.
Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.



Les SIAO en Normandie



L'année 2019 a été marquée par l'instruction interministérielle du 4 juillet 2019 sur les modalités de transmission des listes par les SIAO à l'OFII.

Rappel du contexte :

La loi « asile immigration » du 10 septembre 2018 a prévu la transmission par les SIAO à OFII de la liste des personnes hébergées dans le dispositif d'hébergement d'urgence ayant présenté une demande d'asile ou ayant obtenu la qualité de réfugié ou le bénéfice de la protection subsidiaire.

Une instruction interministérielle du 4 juillet 2019 est venue détailler les modalités de transmission de ces listes. Elle prévoit également l'organisation de réunions avec l'OFII et de réunions avec les préfetures et les DDCS.

Recours des associations de solidarité, dont la Fédération des acteurs de la solidarité :

32 associations de solidarité ont déposé le 9 septembre 2019 un recours devant le Conseil d'État afin d'obtenir en référé la suspension de la circulaire du 4 juillet 2019, puis son annulation. Les associations mettent en avant deux points :

- La remise en cause du principe d'inconditionnalité de l'accueil dans l'hébergement ;
- Une atteinte grave à la protection des données personnelles et individuelles des personnes sans domicile fixe hébergées.

Décision du Conseil d'Etat suite au recours

Dans une décision rendue le 6 novembre 2019, **le Conseil d'Etat rejette les recours en annulation et en référé** des associations de solidarité. Cependant, il **clarifie des points essentiels de l'instruction, répondant** ainsi aux craintes des associations de terrain qui constatent chaque jour une remise en cause du droit à **l'hébergement des personnes sans-abri** exilées :

- Le Conseil d'Etat rappelle que les informations communiquées par les 115/SIAO à l'OFII sur les demandeurs d'asile ne peuvent pas être utilisées pour remettre en cause leur accueil dans l'hébergement d'urgence généraliste.
- Le Conseil d'Etat réaffirme le respect du principe d'inviolabilité du domicile reconnu dans le cadre de la « circulaire Collomb » : l'intervention des équipes mobiles OFII/Préfecture/DDCS au sein des centres d'hébergement en vue de l'examen du droit au séjour des personnes de nationalité étrangères accueillies ne peut pas être imposée ni aux personnes et ni aux gestionnaires de ces centres, dont le consentement doit être préalablement recueilli.

La Fédération Normandie a été très active dans le suivi de cette circulaire **puisqu'elle a été** évoquée en réunion de bureau, ainsi que dans toutes les commissions concernées...

La commission SIAO Normandie **s'est réunie 4 fois** en 2019.

Animation : cette commission est animée collectivement. Le SIAO de la Manche se charge de la rédaction des comptes rendus.

Date	Participants	Principaux points à l'ordre du jour
14/01/2019	9	- Retour sur la première rencontre du Club SIAO - Utilisation de l'application SI SIAO - Echanges sur les lits d'accueil médicalisés
01/07/2019	6	- Refonte du logiciel SI SIAO - Gestion des dossiers SYPLO par le SIAO
09/09/2019	10	- Rencontre OFII – SIAO dans le cadre de la circulaire - Points sur les commissions : SYPLO, CAPPEX - Echanges autour de la mise en place des CPOM
02/12/2019	Il n'y a pas eu de compte rendu pour cette commission.	

En 2019, la commission s'est réunie 8 fois avec en moyenne 25 participants par rencontre.

Animation : Gilles HOUIS et Fabrice LEFEBVRE

L'organisation de colloque « Violences Intrafamiliales et Justice » a été le fil rouge de l'année entière.

Retour sur le Colloque

La Fédération des acteurs de la solidarité a organisé les 14 et 15 novembre 2019 un colloque national sur la thématique « Violences intrafamiliales et Justice » réunissant 250 participants (associations, groupes hospitaliers, cabinets d'avocats, collectivités, services déconcentrés de l'Etat, psychologues).

Suite aux travaux menés durant ces deux jours, la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie apporte sa contribution au Grenelle des Violences conjugales, contribution structurée en deux axes majeurs :

1 – Protéger les victimes de violence

En simplifiant leur démarche :

- Dès le dépôt de la plainte, mettre en place automatiquement l'**ordonnance de protection dans l'attente du jugement sans démarche supplémentaire de la victime ; Réduire les délais des procédures à l'instar de l'Espagne qui apporte une réponse sous 72 heures (le délai étant de 45 jours maximum en France).**
- Aller vers les victimes dans les territoires ruraux qui sont de plus en plus désertés (fermeture de gendarmeries, pénurie de médecins...) – **Imaginer une nouvelle forme d'intervention pour permettre aux personnes de sortir de l'isolement (au-delà des bons taxis qui demandent une démarche supplémentaire).** Il pourrait être envisagé de créer des partenariats entre travailleurs sociaux, infirmiers, aides à domicile... **Ou de mettre en place des véhicules aménagés proposant plusieurs services dont l'écoute spécialisée de victimes de violence.**

En considérant l'enfant témoin de violences conjugales comme une victime :

- **Systématiser la représentation de l'enfant par un avocat afin que sa voix soit entendue.**
- **S'interroger sur l'autorité parentale conjointe en cas de violence afin que l'enfant ne se retrouve pas pris en otage.** Une évaluation des compétences parentales doit être systématisée.
- Développer la prévention auprès des enfants dès le plus jeune âge (école maternelle) et le soutien à la parentalité au sein du couple.

En responsabilisant leurs auteurs pour prévenir toute récurrence :

- **Reconnaitre que l'accompagnement des auteurs de violence est aussi important que celui des victimes et renforcer les moyens financiers et humains pour qu'ils puissent être accueillis et accompagnés.**
- En complément de la réponse pénale, systématiser la prise en charge des auteurs dans un dispositif dédié par une équipe pluridisciplinaire (personnel éducatif et paramédical) en fonction de leurs besoins (conférence familiale, suivi psychologique...).

2 - Structurer les réponses apportées

En sensibilisant et formant l'ensemble des professionnels pouvant être en lien avec les victimes et/ou les auteurs de violence tout au long de leur parcours (dont les instituteurs, les médecins, les infirmiers...). La possibilité d'avoir un-e assistant-e social-e dans les commissariats ou gendarmerie devrait être étudiée.

En harmonisant les pratiques et procédures dès le premier accueil des victimes et le dépôt de plainte, et au cours de la procédure judiciaire.

En rendant visibles les dispositifs d'accompagnement existants pour faciliter l'intervention de l'ensemble des acteurs.

En menant une réflexion sur la mise en place d'une juridiction unique à l'image de l'Espagne pour permettre une meilleure articulation entre le civil et le pénal et apporter une réponse adaptée dans des délais contraints ;
Et/ou en systématisant la transmission des informations entre civil et pénal par la création d'une instance collégiale.

Tout en garantissant une équité de traitement sur l'ensemble du territoire.

La Fédération des acteurs de la solidarité Normandie regrette les disparités encore existantes :

- **Le département de la Manche compte 5 places d'accueil dédiées aux femmes victimes de violence alors que le département de l'Eure en compte 50 (30 places d'urgence et 20 places d'insertion).**
- En Seine-Maritime, les territoires urbains sont dotés de la quasi-totalité des places alors que les territoires ruraux en sont dépourvus.

De plus, les victimes de violence qui sollicitent un hébergement d'urgence doivent se voir proposer systématiquement un hébergement dont la durée garantit un accompagnement spécifique tout au long de la procédure judiciaire en cours. Et cela, afin que les victimes ne se résolvent pas à retourner ou rester auprès du conjoint auteurs des violences. Là encore la Fédération regrette les disparités entre les territoires, notamment **au regard des fonctionnements des SIAO qui diffèrent d'un département à un autre.**

Cette contribution a été envoyée le 22 novembre 2019 à Marlène SCHIAPPA, Secrétaire d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations.

Les actes du colloque « Violences Intrafamiliales et justice » **ont été diffusés début 2020 à l'ensemble des participants et des adhérents.** Ils sont également consultables en ligne sur le site de la Fédération des Acteurs de la solidarité Normandie : www.federationsolidarite.org/normandie

 *Sur demande - Annexe 4 – Principaux comptes rendus de la commission, programme et synthèse des évaluations du Colloque national des 14 & 15 novembre 2019, courrier de réponse de Marlène SCHIAPPA.*

L'année 2019 a été marquée par une grande concertation autour de l'Insertion par l'Activité Economique. Le « Pacte d'ambition pour l'IAE - Faire une place à chacun » a été officiellement remis le 10 septembre par Thibaut GUILLUY, **Président du Conseil de l'inclusion dans l'emploi**, à la **Ministre du Travail** Muriel Pénicaud, en présence du Président de la République Emmanuel Macron.

Articulé autour de 5 engagements, le **Pacte d'Ambition pour l'IAE*** comprend 30 mesures visant à **atteindre l'objectif de 100000 postes d'insertion supplémentaires d'ici 2022** :

1. Accompagner chaque personne selon ses besoins ;
2. **Innover et libérer le potentiel de création d'emplois des entreprises sociales** inclusives ;
3. Rallier toutes les entreprises et tous les acteurs publics la **cause de l'inclusion** ;
4. Agir ensemble sur tous les territoires ;
5. Simplifier, digitaliser et co-construire en confiance.

Dans le cadre de cette concertation, **une journée régionale sur la réforme de l'IAE a été organisée le 1^{er} mars 2019**, avec une contribution active de la Fédération des Acteurs de la Solidarité Normandie et du COORACE* Normandie. **La concertation nationale a permis d'organiser 8 journées**, rassemblant 300 structures et 530 participants. Une contribution comportant 42 propositions a ainsi été transmise au CIE le 09 avril.

En 2019, la commission emploi **s'est réunie 3 fois**.

Animation : Olivier ADAM

Date	Participants	Principaux points à l'ordre du jour
29/05/2019	9	- Tour de table pour la présentation des SIAE* et l'expression des besoins et attentes - Définition des objectifs de la commission et du calendrier
17/09/2019	14	- Présentation du Label Emmaüs - Présentation du dispositif SEVE Emploi - Présentation du Pacte Ambition IAE - Présentation du GRAPI*
21/11/2019	11	- Présentation approfondie du dispositif SEVE Emploi - Travail autour du développement économique des SIAE

 *Sur demande - Annexe 5 - Comptes rendus de la commission « Emploi » et plaquette de présentation de SEVE Emploi.*

**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*

Les réfugiés - migrants

La Fédération anime deux commissions départementales sur le thème « réfugiés migrants », dans le Calvados et en Seine-Maritime. En 2019, la commission ne s'est pas réunie en Seine-Maritime.

Commission « Réfugiés – Migrants » du Calvados

Animation : Valérie LE FOLL, Chef de service de l'Association Itinéraires

En 2019, la commission s'est réunie 3 fois.

Date	Participants	Principaux points à l'ordre du jour
11/01/2019	5	<ul style="list-style-type: none">- Actualités des structures.- Nouveautés de la loi Asile et Immigration 2018.- Travaux du Groupe d'Appui National (animé par le siège de la Fédération) sur l'actualité de l'asile.- Points divers sur les rencontres institutionnelles et les différents dispositifs.
21/06/2019	-	<ul style="list-style-type: none">- Procédures accélérées issues de pays sûrs.- Compétence des Préfets pour la mise en demeure.- Mesures d'expulsion.- Suroccupation des logements.- Bilan de santé.- Participation financière.
15/11/2019	-	<ul style="list-style-type: none">- Les conséquences observées de la réforme de septembre 2018 sur le droit d'asile : assignation à résidence pour les personnes en procédure accélérée, originaires de pays dits « sûrs ».- Réforme de la carte ADA*.- Présentation de la plateforme FAIR*.- Questions diverses.

Le Conseil d'Administration du 10 janvier 2020 a exprimé sa volonté de régionaliser cette commission.

 *Sur demande - Annexe 6 - Comptes rendus de la commission « Réfugiés - Migrants » du Calvados*
**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*



En 2019, la commission s'est réunie 2 fois.

Animation : François-Xavier LEVIEUX et Matthieu PARMENTIER

Date	Participants	Principaux points à l'ordre du jour
21/03/2019	9	<ul style="list-style-type: none">- Présentation du Groupe d'Appui National et des travaux réalisés.- Présentation de la commission et du rôle du collège « Intervenant Social » au sein du Conseil d'Administration de la Fédération.- Attentes des participants vis-à-vis de la commission et définition de son fonctionnement.- Travail sur les représentations du travail social et la place de l'intervenant social.
04/10/2019	11	<ul style="list-style-type: none">- Travail autour de la thématique : Le terme « Intervenant social » est-il adapté ?- Actualités des structures.

En parallèle de la commission « Intervention sociale », la Fédération Normandie a été retenue, suite à un appel à projet lancé par le siège, pour monter une formation : « Accompagner les personnes en **recherche d'emploi à l'usage du numérique** ».

Cette formation, assurée par Emmaüs Connect, s'est déroulée sur trois journées. 7 structures adhérentes ont participé à cette action provenant de secteurs différents : **centre d'hébergement, centre d'accueil de demandeurs d'asile, chantiers d'insertion, accompagnement à la réinsertion sociale**, soit 11 salariés formés.

 *Sur demande - Annexe 7 - Comptes rendus de la commission « Intervention sociale », programme de la formation et synthèse des évaluations.*

La participation des personnes accueillies / accompagnées

La Fédération Normandie considère que la participation des personnes accueillies/accompagnées est un **principe incontournable pour élaborer et mettre en œuvre des projets et des politiques adaptées et efficaces.**

La **participation doit faire l'objet d'une impulsion politique forte, stable et pérenne. Elle ne se décrète pas, elle se construit pas à pas, avec des méthodes adaptées prenant en compte l'ensemble des personnes. C'est un processus permanent qui nécessite des** moyens solides et une évaluation permanente de ses impacts.

La participation des personnes en situation de précarité nécessite une animation professionnelle, capable **de mobiliser les personnes concernées et de leur donner l'envie de poursuivre leur implication.**

✳ Le Conseil Régional des Personnes Accueillies / Accompagnées

Le CRPA Normandie est animé par la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie.

Quelques chiffres sur l'activité 2019 :

- 10 délégué-e-s élu-e-s
- 6 réunions du comité de pilotage
- 3 réunions plénières CRPA
 - o Personnes accompagnées : 91 participants au total ;
 - o Professionnels : 38 participants au total ;
 - o Institutionnels : 12 participants au total.

Les thématiques abordées :

- Le 12 mars 2019 - Grand Débat National lancé par le Gouvernement.
- Le 24 juin 2019 - **Comment sécuriser l'accès et le maintien dans le logement ?**
- Le 3 octobre 2019 - Accès aux droits : Le coffre-fort numérique et le renouvellement automatique des droits, qu'en pensez-vous ?

Pour plus d'informations : voir le **Rapport d'Activité 2019 du CRPA Normandie.**

✳ Les projets portés par la Fédération Normandie

En 2019, la Fédération Normandie a mené deux autres projets autour de la participation :

1. Une convention avec le Département de la Manche ayant pour objectif **d'accompagner et développer** la participation des personnes en situation de précarité dans les différentes instances mises en place par le Département.

Au-delà de l'accompagnement des personnes dans des instances du département (Comité technique PDIEE*, groupe « accès au numérique », groupe « santé mentale », groupe « première marche ») la Fédération Normandie a animé une demi-journée de sensibilisation à **la participation à l'attention** des professionnels membres du comité de pilotage PTIEE*. Un travail a également été mené afin de permettre aux personnes accompagnées de contribuer à la refonte du guide départemental des **actions d'insertion**.

2. Un **appel à projet lancé par l'Agence Régionale de Santé (ARS)** avec pour objectifs de mettre en place un groupe régional pour l'accès à la santé des personnes en situation de précarité ; et d'appuyer les adhérents à la mise en œuvre des droits des usagers dans les structures du social (CHRS, Pensions de famille...) et du médico-social (Appartements de coordination thérapeutique, LHSS...).

Au-delà de l'accompagnement des personnes dans des instances de représentation (Comité de pilotage du PRAPS* et CISAAP*), la Fédération Normandie a mis en place une formation de 4 jours intitulée « Initiation à **l'approche** centrée sur le Développement du Pouvoir d'Agir des Personnes et des Collectifs (DPA PC) ». Cette formation **s'est** déroulée les 17 et 18 octobre et les 12 & 13 décembre 2019. 9 personnes ont été formées parmi 3 structures adhérentes.

En lien avec les deux projets cités ci-dessus, la Fédération Normandie a également organisé des demi-journées **d'information** / sensibilisation à la participation dans 3 structures adhérentes, permettant ainsi de toucher 48 personnes dont 18 professionnels (cadres, intervenants sociaux), 3 stagiaires, 27 personnes accompagnées (dont 18 en CHRS, 7 en maison parentale, 1 en LHSS*, 1 en ACT*).

 *Sur demande - Annexe 8 – Programme de formation et synthèse des évaluations.*

**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*



Dire et réagir ensemble



La Commission « Dire et Réagir Ensemble » s'est réunie une seule fois en 2019 (vendredi 17 mai), dans les locaux de l'Association Femmes à Cherbourg. Au total, 13 personnes ont participé : 9 personnes accueillies ou l'ayant été et 4 travailleurs sociaux.

Après un temps d'accueil et de présentation, deux groupes se sont constitués pour travailler sur le thème de la journée : **l'après**-structure.

Des échanges enrichissants ont permis aux personnes de faire part de leurs expériences, leurs inquiétudes à l'idée de quitter un établissement et s'installer dans un nouveau lieu. Au-delà de l'aspect matériel et financier, la crainte principale de chacun était plutôt de se retrouver seul.

D'autres interrogations ont d'ailleurs émergé :

Les travailleurs sociaux ont une place importante dans la vie des personnes accompagnées. Ils sécurisent les parcours. Qu'en est-il pour les professionnels ? Il est là questions de l'attachement et des émotions des professionnels qui d'après les personnes présentes, ne montrent pas suffisamment leur ressenti.

Il en résulte aussi que demander de l'aide est une démarche compliquée qui demande une acceptation de sa situation, une prise en compte de ses difficultés et le courage de solliciter des personnes extérieurs (CHRS, 115, accueil de jour...).

Ces rencontres permettent aussi de rencontrer les salariés de la structure qui accueille la commission et de visiter les locaux. A cette occasion, Madame DENIS (conseillère en économie sociale et familiale du service logement de l'Association Femmes) a présenté ses missions et a donné des informations pratiques en vue d'un relogement. Puis une visite de la maison relais a été organisée.

 *Sur demande - Annexe 9 - Compte rendu de la commission « Dire et réagir ensemble ».*

Perspectives 2020

✳ Lancement de nouvelles commissions

En 2020, la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie lance de nouvelles commissions pour répondre aux besoins et attentes des adhérents et pour poursuivre les travaux initiés en 2019 :

- Commission Hébergement/Logement : **Logement d'Abord, CHRS hors les murs...**
- Commission CPOM : échanges de pratiques autour des négociations.
- Commission Santé : **retour d'expériences sur le Covid 19.**

✳ Lancement de SEVE Emploi en Normandie

SEVE Emploi est un projet initié par la Fédération des acteurs de la solidarité. Sur 850 adhérents, plus de la moitié portent des structures relevant du secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE). En 2011, la Fédération fait le constat que les SIAE du réseau ont besoin d'un accompagnement spécifique autour du volet « accompagnement des TPE* - PME* dans le recrutement et l'intégration des salarié.e.s issus de l'IAE pour faciliter leur retour à l'emploi durable ». En 2014, la Fédération lance une expérimentation auprès de son réseau.

Dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté conduite par le gouvernement, la Fédération a obtenu l'essaimage de cette expérimentation : entre 2019 et 2022, ce sont 315 structures d'insertion par l'activité économique qui pourront bénéficier de ce projet.

En 2020, la Fédération Normandie se lance dans le projet avec le recrutement d'un animateur SEVE Emploi prévu en septembre.

✳ Développement de la participation au sein de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté

Dans le cadre d'une subvention sur le BOP* 304 – action 19, la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie devra mettre en œuvre, sur l'année 2020, le projet : « Développer la participation au déploiement local de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté ».

Les objectifs sont d'accompagner les personnes en situation de précarité et de sensibiliser et former les animateurs des groupes de travail (GT*4 - Accompagnement des familles dans l'hébergement/logement, maraudes mixtes, GT10 - Parcours d'insertion, GT12 - Accès aux droits, accueils sociaux et data mining, GT13 - Formation travail social, GT14 - Choc de participation des bénéficiaires).

**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*



Rapport financier



2019



Bilan 2019

BILAN 2019			
ACTIF		PASSIF	
Immobilisation	1 189,34 €	Fonds Propres	63 207,54 €
Créances	16 253,28 €	Dettes fournisseurs	552, 15 €
Disponibilités	80 771,58 €	Dettes sociales et fiscales	19 516,51 €
Charges constatées d'avance	62,00 €	Produits constatés d'avance	15 000,00 €
TOTAL ACTIF	98 276,20 €	TOTAL PASSIF	98 276,20 €

Commentaires sur l'Actif :

- Les immobilisations comprennent du matériel informatique et du mobilier. A l'exception d'un ordinateur acheté en 2018, il s'agit d'investissements anciens qui sont en fin d'amortissement. Pour rappel, le véhicule qui aurait dû être un achat et faire l'objet d'immobilisation et d'amortissement ne vient pas augmenter l'actif immobilisé (crédit-bail imposé par la banque en raison du résultat déficitaire de 2017).
- Au 31 décembre 2019, le montant des créances est assez élevé. Il comprend des frais facturés aux adhérents (repas, formations...) et des factures CRPA non remboursés.
- Au 31 décembre 2019, la trésorerie est confortable. Cela s'explique notamment par une refacturation systématique et un suivi rigoureux (CRPA, repas, formations, colloque VIF Justice...) et un produit constaté d'avance (subvention de la Préfecture dans le cadre de la stratégie pauvreté d'un montant de 15 000 € payée le 23/12/2019 et affectée à l'exercice 2020).

Commentaires sur le Passif :

- Les Fonds Propres comprennent un report à nouveau débiteur de – 13 561,44 €. Le résultat excédentaire 2019 de 17 603,63 va permettre de revenir à l'équilibre.
- Au 31 décembre 2019, les dettes fournisseurs sont faibles, le règlement des factures reçues fait l'objet d'un suivi régulier.
- Les dettes sociales et fiscales comprennent des provisions sur congés payés à hauteur de 7133,77 €. Pour les autres dettes (sécurité sociale, prévoyance, prélèvement à la source...), les prélèvements s'effectuent sur le mois de janvier.

Compte de résultat 2019

Compte de résultat 2019			
PRODUITS		CHARGES	
Production vendue	63 115,42 €	Achats et charges externes	73 574,97 €
Subventions	52 182,00 €	Impôts et Taxes	1 123,04 €
Reprise et transfert de charges	763, 60 €	Charges de personnel (dont charges sociales)	97 015,34 €
Cotisations adhérents et contributions régionales	69 868, 19 €	Dotation aux amortissements	952,00 €
Produits divers gestion courante	0,70 €	Autres charges gestion courante	8,51 €
Total Produits exploitation	185 929,91 €	Total Charges exploitation	172 673, 86 €
RESULTAT D'EXPLOITATION : 13 256,05 €			
Produits financiers	47,58 €	Charges financières	0,00 €
Produits exceptionnels	4 300,00 €	Charges exceptionnelles	0,00€
RESULTAT : 17 603,63 €			

Commentaires sur les Produits :

La **Production vendue représente 33,95 % des produits d'exploitation**. Elle comprend :

- La refacturation de frais de formation aux adhérents (5 400 €) ;
- La refacturation des frais de repas **liés aux formations, commissions, Conseil d'Administration...** (5 887,67 €) ;
- La refacturation des frais relatifs au CRPA (16 108,47) € ;
- **Les frais d'inscription au colloque VIF-Justice (29 318,00 € dont une participation** financière du Crédit Coopératif) ;
- La refacturation des frais de personnel **dans le cadre de la mutualisation du poste d'assistante** administrative avec le GRAPI (mise à disposition à hauteur de 50% sur de janvier à mai 2019, soit 6 401,28 €).

Les **Subventions représentent 28,07 % des produits d'exploitation**. Elles comprennent :

- Une **subvention de l'ARS** suite à un appel à projet 2018 « Démocratie en Santé » se déroulant principalement sur 2019 (13 182 €) ;
- Une subvention de fonctionnement du Conseil Départemental de Seine-Maritime (5 000 €) ;
- Une subvention sur une action de développement de la participation du Conseil Départemental de la Manche (5 000 €) ;
- **Des subventions pour l'organisation du Colloque VIF-Justice** de la DRDFE (4 000 €) et de la Ville de Cherbourg (8 000 €) ;
- Un soutien du siège dans le cadre du FAR (17 000 €) pour le développement de la FAS Normandie.

Le transfert de charges correspond à un **remboursement d'UNIFAF pour la formation du personnel**.

Les Cotisations des adhérents représentent 37,58% des produits d'exploitation.

Elles comprennent :

- Des cotisations fédérales **d'un montant de 63 068,19 €** ;
- Des contributions régionales **d'un montant de 6 800 €**.

⇒ L'augmentation significative des **produits d'exploitation entre 2018 et 2019 (de 126 074,68 € à 185 929,91 €) s'explique essentiellement par les produits du colloque VIF-Justice (41 318 € de subventions et frais d'inscription) et l'organisation de formations**.

Les Produits exceptionnels sont composés des dons de Monsieur Philippe Tessier. Il s'agit d'un reversement des indemnités perçues dans le cadre de la représentation de la FAS au CESER.

Commentaires sur les Charges :

Les Charges de personnel représentent **56,18 % des charges d'exploitation**. Entre 2018 et 2019, ce poste a augmenté de 15 886,41 €. Cela s'explique notamment par le départ de l'assistante administrative, le recrutement d'une chargée de projet pour l'organisation du colloque (CDD de 2 mois) et le recrutement d'une chargée de mission (CDD de 6 mois).

Les **Achats et charges externes représentent 42,61 % des charges d'exploitation**. Entre 2018 et 2019, ce poste a augmenté de 38 394,51€. Cela s'explique notamment par les frais liés à l'organisation du colloque (dont coût des intervenants) et par l'évolution des frais de restauration liés à l'organisation davantage de réunions (compensés en grande partie par de la refacturation). Les autres postes de charges (loyers, déplacements du personnel) sont maîtrisés (pour rappel : déménagement en 2018 et achat d'un véhicule).



Annexe



2019

Glossaire

A

ACT : Appartement de Coordination Thérapeutique

ADA : Allocation pour Demandeur d'Asile

AG : Assemblée Générale

AHI : Accueil Hébergement Insertion

ARS : Agence Régionale de Santé

B - C

BOP : Budget Opérationnel de Programme

CA : **Conseil d'Administration**

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CHRS : **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale**

CIE : **Conseil de l'Inclusion dans l'Emploi**

CISAAP : **Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets**

COORACE : COORdination des associations d'Aide aux Chômeurs par l'Emploi

CPOM : **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens**

CRESS : **Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire**

CRPA : Conseil Régional des Personnes Accueillies / Accompagnées

D

DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale

DLA : **Dispositif Local d'Accompagnement**

DRDJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

DRDFE : Direction Régionale aux Droits des Femmes **et à l'Egalité entre les femmes et les hommes**

E - F

ENC : Etude nationale des coûts

FAIR : Favoriser l'Accueil et l'Intégration des Réfugiés

FAR : **Fonds d'Animation du Réseau**

FNARS / FAS : Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale, devenue Fédération des Acteurs de la Solidarité

G

GRAPI : **Groupement Régional d'Actions de Professionnalisation et d'Ingénierie**

GT : Groupe de Travail

I

IAE : **Insertion par l'Activité Economique**

L

LGBT : Lesbiennes, Gays, Bisexuels et Transgenres

LHSS : Lits Haltes Soins Santé

O - P

OFII : **Office Français de l'Immigration et de l'Intégration**

PDIEE : Programme Départemental pour l'Insertion, l'Emploi et l'Entrepreneuriat

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PRAPS : Programme **Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins**

PTIEE : Pacte Territorial pour l'Insertion, l'Emploi et l'Entrepreneuriat

R - S - T - U

RH : Ressources Humaines

SIAE : **Structure de l'Insertion par l'Activité Economique**

SIAO : Service **Intégré d'Accueil et d'Orientation**

TPE : Très Petites Entreprises

URIOPSS : Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés non lucratif Sanitaires et Sociaux



Fédération des acteurs de la solidarité Normandie

Immeuble Alpha - 9 rue Georges Braque - 76000 ROUEN

www.federationsolidarite.org/normandie

accueil.normandie@federationsolidarite.org